

RELEVÉ DE SITUATION du 26/03/2025
Campagne 2023

Monsieur CORNU Jean Marc
Numéro Pacage : 046015956

Numéro Siret : 42164263800017

Le présent relevé de situation détaille l'opération de paiement vous concernant réalisée à la date du 26/03/2025.

Cette opération de paiement présente un montant total négatif de -2 192,83 €, ce qui traduit un **trop perçu sur des montants versés précédemment**.

Une première partie ci-après vous précise la façon dont est calculé ce montant, en particulier la valorisation des aides prises en compte pour cette opération.

Une partie **POUR INFORMATION** vous présente ensuite le détail des montants dus à l'ASP au titre de la présente opération de paiement et le cas échéant au titre des opérations précédentes. .

Enfin, une annexe vous informe en détail du calcul de la valorisation des différentes aides prises en compte pour cette opération de paiement.

DETERMINATION DU TOTAL DE L'OPERATION DE PAIEMENT

Montant total de vos aides directes de la campagne 2023 pris en compte pour la présente opération de paiement (1)
35 890,95 €

RAPPEL du montant de vos aides directes déjà pris en compte lors de l'opération de paiement précédente en date du 03/07/2024 (2)
38 083,78 €

(ce montant correspond au montant total de vos aides directes pris en compte dans votre précédent relevé de situation de la campagne 2023)

D'où Montant total pour la présente opération de paiement (3)
-2 192,83 €
 (correspond à la différence entre (1) et (2))

Dans le détail :

Aide	SITUATION PRECEDENTE (2)	SITUATION ACTUELLE (1)	DIFFERENCE (3)
Légumineuses : graine - déshydratée - semence	509,96 €	509,96 €	0,00 €
Légumineuses : fourragères	2 541,61 €	3 118,70 €	577,09 €
Aides découplées - paiement de base	10 545,94 €	10 545,94 €	0,00 €
Aides découplées - paiement redistributif	2 620,80 €	2 620,80 €	0,00 €
Aides découplées - écorégime	6 855,18 €	6 855,18 €	0,00 €
Aides ovines	3 840,00 €	3 840,00 €	0,00 €
ICHN Base	8 400,37 €	8 400,37 €	0,00 €
Assurance récolte	2 769,92 €	0,00 €	-2 769,92 €
TOTAL	38 083,78 €	35 890,95 €	-2 192,83 €

TOTAL DE L'OPERATION DE PAIEMENT
-2 192,83 €

POUR INFORMATION : MONTANTS DUS ET MONTANTS EN ATTENTE

MONTANTS DUS A L'ASP A LA DATE DU 26/03/2025

Montant dû au titre de la présente opération de paiement	2 192,83 €
Montant dû par ailleurs	0,00 €

Montant total restant dû après la présente opération de paiement	2 192,83 €
(correspond au total du montant dû au titre de la présente opération de paiement et du montant dû par ailleurs)	

Le montant restant dû après ce paiement sera récupéré prioritairement par compensation sur les prochains paiements en votre faveur, quelle que soit la campagne (il pourra s'agir d'une autre campagne que 2023) et pourra sinon faire l'objet d'un courrier spécifique demandant son remboursement.

Pour une information plus complète sur les montants dus, vous pouvez consulter dans votre espace personnel TELEPAC la rubrique « Mes données et documents - Sommes dues à l'ASP ».

ANNEXE : VALORISATION DU MONTANT DE VOS AIDES

AIDES DU PREMIER PILIER

AIDES DECOUPLEES

Aide	Surface retenue	Nombre de DPB activés*	Nombre de DPB activés à payer**	Valeur moyenne des DPB déclarés	Montant avant réduction	Montant après réduction
AIDE DE BASE AU REVENU	101,63 ha	101,63	101,63	108,33 €	11 009,58 €	10 545,94 €

* Le nombre de DPB activés correspond au nombre de DPB nécessaires pour couvrir la surface retenue. Si la surface retenue est supérieure au nombre de DPB détenus, tous les DPB sont activés. Si la surface retenue est inférieure au nombre de DPB détenus, le dernier DPB (ou la dernière fraction de DPB) activé est considéré comme activé en entier.

**Le nombre de DPB activés à payer correspond au minimum entre la surface retenue et le nombre de DPB activés.

Aide	Surface retenue *	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
AIDE REDISTRIBUTIVE AU REVENU	52,00 ha	50,40	2 620,80 €	2 620,80 €

* La surface retenue pour le paiement redistributif correspond au nombre de DPB activés plafonné à 52 (avec application de la transparence pour les GAEC)

Aide Ecoregime	Surface retenue	Niveau retenu	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
Voie des pratiques	101,86 ha	Niveau supérieur	67,30	6 855,18 €	6 855,18 €
TOTAL				6 855,18 €	6 855,18 €

POUR INFORMATION : RECAPITULATIF DES DIFFERENTES REDUCTIONS S'APPLIQUANT AUX AIDES DECOUPLEES :

TOTAL DE VOS AIDES DECOUPLEES AVANT REDUCTION	20 485,56 €
Réduction pour plafonnement budgétaire	-463,64 €

Montant de vos aides découplées après réduction(s) **20 021,92 €**

AIDES COUPLEES VEGETALES

	Surface retenue (ha)	Montant unitaire (€/ha)	Montant avant réduction	Montant après réduction
Légumineuses : graine - déshydratée - semence	4,18	122,00	509,96 €	509,96 €
Aide aux légumineuses fourragères en zone de plaine et de piémont	23,99	130,00	3 118,70 €	3 118,70 €
Total			3 628,66 €	3 628,66 €

POUR INFORMATION : RECAPITULATIF DES DIFFERENTES REDUCTIONS S'APPLIQUANT AUX AIDES COUPLEES VEGETALES :

Montant de vos aides couplées végétales après réduction(s) **3 628,66 €**

AIDES COUPLEES ANIMALES

AIDES OVINES

	Effectif retenu	Montant unitaire (€/animal)	Montant
Aide ovine de base	160	22,00	3 520,00 €
Aide complémentaire pour les 500 premières brebis	160	2,00	320,00 €
Aide complémentaire nouveau producteur	0	6,00	0,00 €
Total			3 840,00 €

Montant de vos aides ovines après réduction(s) **3 840,00 €**

AIDES DU SECOND PILIER

ICHN

Catégorie de surface	Surface primable (ha)	Premiers hectares			Hectares suivants			Part fixe			Montant total
		Surface retenue (ha)	Montant (€/ha)	Montant (€)	Surface retenue (ha)	Montant (€/ha)	Montant (€)	Surface retenue (ha)	Montant (€/ha)	Montant (€)	
	A	B	C	D=B×C	E	F	G=E×F	H	I	J=H×I	K=D+G+J
Surfaces fourragères	75,00	25,00	99,00	2 475,00	25,00	65,70	1 642,50	75,00	63,00	4 725,00	8 842,50 €
TOTAL	/	/	/	2 475,00	/	/	1 642,50	/	/	4 725,00	8 842,50 €

Réduction pour plafonnement budgétaire -442,13 €

Montant de votre ICHN après réduction(s) 8 400,37 €

Ce montant est financé comme suit :

Fonds européen agricole pour le développement rural 65,00 % 5 460,24 €

(Feader)

Etat - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 35,00 % 2 940,13 €

AIDE A L'ASSURANCE RECOLTE

Numéro du contrat	Regroupement de culture	Montant de cotisation retenu	Pourcentage de prise en charge	Montant
			Total	0,00 €

Montant de votre aide à l'assurance récolte 0,00 €

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE CONCERNANT CE RELEVÉ DE SITUATION,
VOUS POUVEZ CONTACTER VOTRE DDT 46.